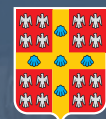


Rapport de recherche

Portrait démographique du Rwanda : une analyse à partir des données des deux derniers recensements (RGPH 2002 et RGPH 2012)

Par Beatrice UWAYEZU



Portrait démologique du Rwanda : une analyse à partir des données des deux derniers recensements (RGPH 2002 et RGPH 2012)

Rapport de recherche réalisé par

Beatrice UWAYEZU

Rapport de recherche de l'ODSEF

Québec, avril 2015

Éléments de référence pour citer ce document :

UWAYEZU, Beatrice (2015). *Portrait démographique du Rwanda : une analyse à partir des données des deux derniers recensements (RGPH 2002 et RGPH 2012)*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, 42 p. (collection Rapport de recherche de l'ODSEF)

À propos de l'auteure

Beatrice UWAYEZU est démographe, titulaire d'un Master en démographie obtenu à l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) au Cameroun. Elle travaille à l'Institut national des statistiques du Rwanda où elle occupe le poste de statisticienne principale chargée des recensements de population. Elle a participé à la conception, l'organisation, l'exécution et l'analyse du quatrième Recensement général de la population et de l'habitation réalisé au Rwanda en 2012.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	4
LISTE DES FIGURES	5
LISTE DES TABLEAUX	6
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
INTRODUCTION	8
Chapitre 1 : Contexte.....	10
1.1. Brève présentation du Rwanda	10
1.2. Aperçu général sur les langues utilisées au Rwanda	10
1.2.1. Le kinyarwanda.....	10
1.2.2. Les langues importées.....	11
1.2.2.1. Le swahili	11
1.2.2.2. Le français	13
1.2.2.3. L'anglais.....	13
1.3. Bref aperçu sur le système éducatif rwandais et sur la place des langues dans l'enseignement	14
1.4. L'utilisation des langues dans les secteurs de la vie nationale	16
1.4.1. La radiodiffusion	16
1.4.2. Le domaine administratif, juridique et politique	16
1.4.3. L'économie nationale.....	16
1.4.4. La vie quotidienne.....	16
1.4.5. L'enseignement	17
1.5. Aspects méthodologiques	17
Chapitre 2 : Poids démographique des locuteurs de chacune des langues selon le RGPH de 2002	19
2.1. Poids démographique des locuteurs du kinyarwanda.....	19
2.2. Poids démographique des locuteurs du français	22
2.3. Poids démographique des locuteurs de l'anglais.....	24
2.4. Poids démographique des locuteurs du swahili	27
Chapitre 3 : Langues d'alphabétisation et caractéristiques sociodémographiques des individus selon le RGPH 2012.....	31
3.1. Langues d'alphabétisation selon le milieu de résidence et selon le sexe	31
3.2. Langues d'alphabétisation selon le milieu de résidence et selon l'âge	33
3.3. Langues d'alphabétisation et niveau d'instruction des recensés	34
3.4. Langues d'alphabétisation et province de résidence	35
CONCLUSION.....	37
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	38

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : Distribution de la population résidente parlant au moins le kinyarwanda selon le milieu de résidence et selon la province	22
FIGURE 2 : Distribution de la population résidente parlant au moins le français selon le milieu de résidence et selon l'âge	23
FIGURE 3 Distribution de la population résidente âgée de 6 ans et plus parlant au moins l'anglais selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction	26
FIGURE 4 distribution de la population résidente parlant au moins l'anglais selon le milieu de résidence et selon la province	27
FIGURE 5 Distribution de la population résidente parlant au moins le swahili selon le milieu de résidence et selon l'âge	28
FIGURE 6 Proportion de la population résidente parlant au moins le swahili selon le milieu de résidence et selon la province	30

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : Distribution de la population résidente parlant au moins le kinyarwanda selon le milieu de résidence et selon le sexe	19
TABLEAU 2 : Distribution de la population résidente parlant au moins le kinyarwanda selon le milieu de résidence et selon l'âge	20
TABLEAU 3 : Distribution de la population résidente âgée de 6 ans et plus parlant au moins le kinyarwanda selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction	21
TABLEAU 4 : Distribution de la population résidente parlant au moins le kinyarwanda selon le milieu de résidence et selon la province	21
TABLEAU 5 : Distribution de la population résidente parlant au moins le français selon le milieu de résidence et selon le sexe	23
TABLEAU 6 : Distribution de la population résidente âgée de 6 ans et plus parlant au moins le français selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction	24
TABLEAU 7 : Distribution de la population résidente parlant au moins l'anglais selon le milieu de résidence et selon le sexe	24
TABLEAU 8 : Proportions des résidents parlant au moins l'anglais selon le milieu de résidence et selon l'âge	25
TABLEAU 9 : Distribution de la population résidente parlant au moins le swahili selon le milieu de résidence et selon le sexe	28
TABLEAU 10 : Distribution de la population résidente parlant au moins le swahili selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction	29
TABLEAU 11 : Distribution de la population résidente âgée de 10 ans et plus par langue d'alphabétisation selon le milieu de résidence et selon le sexe	32
TABLEAU 12 : Distribution de la population résidente âgée de 10 ans et plus par langue d'alphabétisation selon le milieu de résidence et selon l'âge	33
TABLEAU 13 : Distribution de la population résidente âgée de 10 ans et plus par langue d'alphabétisation selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction	34
TABLEAU 14 : Distribution de la population résidente âgée de 10 ans et plus par langue d'alphabétisation selon le milieu de résidence et selon la province	35

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

EAC	East African Community / Communauté des Etats d'Afrique de l'Est
LO	Loi organique n° 02/2011/OL du 27 juillet 2011
MINECOFIN	Ministre des Finances et de la Planification économique
NCDC	National Curriculum Development Center/Centre National de développement des Programmes
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation

INTRODUCTION

Le terme « langue » définit tout idiome remplissant deux fonctions sociales fondamentales : la « communication » (c'est au moyen de la langue que les acteurs sociaux échangent et mettent en commun leurs idées, sentiments, pensées, etc.) et l'« identification » (par sa double dimension individuelle et collective, la langue sert de marqueur identitaire des caractéristiques de l'individu et de ses appartenances sociales). Les « langues » sont des objets vivants, soumis à de multiples phénomènes de variations et dont les frontières sont considérées comme non hermétiques car elles relèvent d'abord des pratiques sociales¹.

Le fait de parler (écrire) une langue facilite non seulement la communication mais aussi le rapprochement entre individus, entre groupes de personnes, entre communautés et entre nations. En 2009, on dénombrait 6 000 langues parlées dans le monde et la moitié d'entre elles était parlée par moins de 10 000 personnes (Lewis, 2009).

Du point de vue linguistique, le Rwanda est situé dans la zone des langues bantoues et se caractérise par son unité linguistique. En effet, le Rwanda est l'un des rares pays du monde où toute la population communique par le biais d'une seule langue nationale, le kinyarwanda (99 % de la population résidente parle le kinyarwanda d'après le Recensement général de la population et de l'habitation [RGPH] de 2002). En sus de cette langue commune, trois langues internationales (l'anglais, le français et le swahili) sont utilisées dans le pays, avec des fréquences variables et dans de multiples domaines. Ces trois langues ont été introduites au Rwanda à des périodes différentes : le swahili fut introduit durant le protectorat allemand (1898-1916), le français fut introduit durant la colonisation belge (1916-1961) et quant à l'anglais, son renforcement commence essentiellement avec la période post-coloniale (Ntakirutimana, 2012).

Le français et l'anglais constituent les deux langues étrangères élevées au rang de langues officielles par la constitution nationale en plus du kinyarwanda. Le swahili, quant à lui, n'est ni langue nationale ni langue officielle.

L'objectif de ce bref portrait démolinguistique est de contribuer à une meilleure connaissance des langues d'usage au Rwanda à partir des deux recensements de la population et de l'habitation les plus récents, soit celui de 2002 et celui de 2012.

¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Langue#D.C3.A9finition:_langue_et_langage (consulté le 10 juillet 2014).

Cette étude est composée de trois chapitres. Dans le premier chapitre sont présentés le contexte du pays et un bref aperçu du système éducatif et des langues d'usage. Dans le deuxième chapitre, l'analyse des données du recensement de 2002 permet de mettre en évidence les caractéristiques sociodémographiques des locuteurs des différentes langues parlées au Rwanda. Enfin, le troisième chapitre repose sur l'analyse du recensement de 2012 qui, cette fois, nous renseigne sur les caractéristiques sociodémographiques des personnes alphabétisées – c'est-à-dire déclarant savoir lire et écrire – dans les différentes langues qui forgent l'espace linguistique rwandais.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE

1.1. Brève présentation du Rwanda

Le Rwanda, appelé le pays des mille collines, est situé au cœur de la région des Grands Lacs africains. Il se situe entre 1°04' et 2°51' de latitude Sud et 28°53' et 30°53' de longitude Est, à 1 200 km de l'océan Indien, à 2000 km de l'océan Atlantique, à 3 650 km du Caire et à 3750 km du Cap (à vol d'oiseau). Il est limité au nord par l'Ouganda, au sud par le Burundi, à l'est par la République unie de Tanzanie, et à l'ouest par la République démocratique du Congo. Ainsi, la situation géographique du Rwanda le place à la « frontière » des pays « francophones » à l'ouest et des pays « anglophones » à l'est et au sud-est. Le Rwanda s'étend sur 26 338 km², dont seulement un peu plus de la moitié est cultivable.

Sur le plan administratif, le pays est subdivisé en quatre provinces (le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest) et la Ville de Kigali, subdivisées à leur tour en 30 districts et en 416 secteurs, puis en cellules et enfin en villages (*imidugudu*).

La population résidente du Rwanda est passée de 4 831 527 habitants en 1978 à 8 128 553 en 2002, à 7 175 551 en 1991 puis à 10 515 973 en 2012 (RGPH, 1978 et 2012). Avec une densité de 415 hab./km², le Rwanda fait partie des pays les plus densément peuplés du monde, le deuxième en Afrique après l'Île Maurice (RGPH 2012).

1.2. Aperçu général sur les langues utilisées au Rwanda

La politique linguistique actuelle du Rwanda a comme objectif d'instaurer un trilinguisme officiel. Ce choix résulte de motifs à la fois économiques, sociaux et politiques. Le français et l'anglais sont les deux autres langues officielles s'ajoutant à la langue maternelle des Rwandais, le kinyarwanda. Les trois langues sont autorisées à des degrés divers dans la législation, la justice, l'administration, les écoles et les médias. Le swahili, bien que sans statut juridique, constitue une troisième langue étrangère utilisée au Rwanda.

1.2.1. Le kinyarwanda

Le kinyarwanda est la langue maternelle des Banyarwanda. Elle est parlée par pratiquement tous les Rwandais et elle est également parlée dans des régions voisines du Rwanda, comme les provinces du Nord et du Sud Kivu de la République démocratique du Congo, la région du

Bufumbira et de Kabale en Ouganda, le Karagwe en Tanzanie et la région frontalière du Burundi. À l'aube de l'indépendance, le kinyarwanda a été déclaré comme langue nationale (article 5 de la Constitution de 1962 et article 4 de celle de 1978). C'est une langue employée dans tous les domaines de la vie quotidienne des Rwandais, quels que soient le niveau d'instruction et le milieu de résidence (urbain aussi bien que rural).

Le kinyarwanda est devenu une langue écrite depuis l'arrivée des Pères blancs en 1900 (Arnoux, 1947).

1.2.2. Les langues importées

L'utilisation effective des langues étrangères au Rwanda débute avec l'arrivée des Européens (colonisateurs et missionnaires, particulièrement les Pères blancs). Nous présentons ci-dessous les différentes langues étrangères par ordre d'arrivée au Rwanda.

1.2.2.1. Le swahili

L'introduction de la langue swahilie a été effectuée par les Allemands (1899-1916). Ils sont entrés au Rwanda en provenance de l'actuelle Tanzanie, où le swahili était la langue parlée par leurs subalternes. C'était une langue utilisée surtout par les commerçants indiens circulant à cette époque en Afrique orientale. C'est ainsi que les premières écoles fondées au Rwanda par les Allemands avaient comme langue véhiculaire le swahili. C'est le cas de l'école officielle de Nyanza fondée en 1907, qui devait former les futurs dirigeants du pays sachant lire, écrire et parler le swahili, langue officielle de l'administration allemande pour toute la Deutsche Ostafrika (comprenant le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie) du tournant du 20^e siècle (MINECOFIN, 2005; Ntakirutimana, 2012).

À cette époque, le Rwandais de classe moyenne n'éprouvait aucun besoin d'apprendre le swahili. Les chances de devenir auxiliaire ou domestique des fonctionnaires ou des commerçants swahiliphones étaient tellement limitées que l'étude du swahili ne présentait pratiquement aucun intérêt. Les personnes qui parlaient swahili en dehors des relations fonctionnelles obligées étaient considérées avec un certain mépris.

Réservé à une minorité, le swahili devint la langue de l'enseignement, de l'administration et du commerce. Il ne servait que dans la communication entre administrateurs et leurs auxiliaires noirs, entre les commerçants et leurs agents colporteurs. C'est dans ce rôle que les Belges le

maintiendront jusqu'en 1929, date à laquelle ils décidèrent de le remplacer par le français. En effet, dès 1924, la Belgique conçoit une organisation scolaire qui prévoit la suppression du swahili au profit de l'usage exclusif du kinyarwanda dans toutes les écoles primaires et du français dans l'enseignement secondaire, programme qui entre effectivement en application en 1929. Ainsi, en dehors du cas des musulmans pour lesquels le swahili servait d'indice d'appartenance religieuse (tous les musulmans, à l'époque, parlaient swahili), le swahili est resté une langue de communication fonctionnelle entre des catégories restreintes de gens réunis par des intérêts similaires ou complémentaires (commerçants et leurs clients, employeur et ses employés). Aussi le swahili n'est-il utilisé que par une petite minorité composée de musulmans, de chauffeurs et de commerçants vivant dans les « quartiers swahili ».

Au moment de l'indépendance (1962), le Rwanda fut confronté à de nouveaux besoins d'ouverture sur le monde et sentit la nécessité de réhabiliter le swahili dans le secteur de l'information. Le swahili devint alors l'une des langues utilisées dans les programmes de la radio nationale. Par ailleurs, le swahili n'avait pas perdu son statut de langue de communication utilitaire depuis 1929. On pouvait, par exemple, plaider dans cette langue auprès de tous les tribunaux.

Mais l'importance du swahili pour le Rwanda réside surtout dans les relations économiques croissantes que le Rwanda entretient avec les pays swahiliphones de l'Afrique de l'Est comme la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya.

Considérant l'importance croissante du swahili dans les relations commerciales avec l'Afrique de l'Est et le Congo oriental, certains cercles privés proposèrent des cours de swahili et des brochures rédigées en cette langue. Mais le swahili a réellement retrouvé de la vigueur depuis son introduction dans les programmes de l'enseignement secondaire (1980) et universitaire, ainsi qu'avec le retour des anciens réfugiés ayant vécu en Afrique de l'Est, en République démocratique du Congo ou au Burundi.

Actuellement, le swahili n'a aucun statut juridique au Rwanda, mais cette langue demeure importante, notamment dans les petites entreprises commerciales, alors qu'elle sert de langue véhiculaire. En fait, le swahili est la langue véhiculaire la plus importante de la région des Grands Lacs, et ce, d'autant plus que c'est la langue africaine comptant le plus grand nombre de locuteurs en Afrique de l'Est.

1.2.2.2. Le français

Le français a également été introduit au Rwanda par les Pères Blancs. Il a été la langue de la colonisation au Rwanda, si l'on fait exception de l'allemand qui n'a pas laissé de traces. Introduit comme langue officielle au Rwanda pendant le régime belge (1899-1962), le français a été maintenu au lendemain de l'indépendance parce qu'il demeurait la langue du prestige et du pouvoir politique. C'est une langue apprise essentiellement à l'école. En réalité, la langue française constitue une langue véhiculaire uniquement pour les Rwandais scolarisés (les « lettrés ») ayant terminé leurs études secondaires ou ayant poursuivi des études supérieures et ce sont les seuls à la maîtriser.

Depuis 1929 et jusqu'à tout récemment, le français était officiellement intégré au système éducatif rwandais. Il était enseigné depuis le deuxième cycle de l'enseignement primaire mais il n'était réellement approfondi qu'au niveau de l'enseignement secondaire. Cependant, la place du français dans l'enseignement a beaucoup évolué au cours de cette période. En 2010, il a été supprimé des programmes d'enseignement au primaire. Au secondaire, le français demeure enseigné mais ne fait plus partie des matières d'examen. Au supérieur, il est enseigné à la faculté des langues et littérature françaises.

1.2.2.3. L'anglais

C'est au moment de l'indépendance en 1962 que l'anglais fut officiellement introduit dans l'enseignement secondaire et supérieur. Son statut de langue internationale et la nécessité pour le Rwanda de développer des liens commerciaux avec l'Afrique anglophone de l'Est, région par laquelle transite la majeure partie des importations et exportations du pays, ont fortement incité à son adoption au sein de la population rwandaise. Mais son enseignement s'est heurté à certaines difficultés, dont notamment le manque d'enseignants qualifiés, puisque pendant longtemps les principaux partenaires du pays étaient des pays ou des États francophones (la Belgique, la France, le Québec).

L'intérêt pour l'anglais ne s'est pas traduit uniquement par un accroissement de la place de l'anglais dans le système éducatif officiel. Dans les années 1980-1990, la population urbaine a manifesté un intérêt croissant pour l'apprentissage de l'anglais à travers, notamment, la multiplication et la fréquentation des clubs dispensant des cours d'anglais (MINECOFIN, 2005).

Après 1994 et avec le retour des anciens réfugiés qui vivaient dans les pays anglophones de l'Afrique de l'Est surtout, le statut de l'anglais a été renforcé et il fut élevé au rang de langue officielle parallèlement au kinyarwanda et au français.

De plus, le Rwanda est devenu membre de plusieurs organisations ayant comme langue commune l'anglais. En témoigne l'adhésion à l'EAC (East African Community ou Communauté d'Afrique de l'Est), qui comprend le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et le Burundi. Non seulement l'anglais est la langue officielle de l'EAC, mais il est aussi devenu la langue de la diplomatie, du commerce, de la science, de l'éducation et de la culture dans toute cette région de l'Afrique. Il est donc aujourd'hui la langue d'intégration régionale en Afrique de l'Est. Au Rwanda, on croit que l'anglais représente dorénavant une langue dont il faut absolument tenir compte dans toute tentative d'intégration économique, ce qui implique une nouvelle politique linguistique explicite. En 2009 (le 29 novembre 2009), le pays a également adhéré au Commonwealth, et ce, même si le Rwanda n'a jamais été une colonie britannique². Depuis janvier 2009, l'anglais constitue l'unique langue d'enseignement, du primaire à l'université.

1.3. Bref aperçu sur le système éducatif rwandais et sur la place des langues dans l'enseignement

Le système éducatif au Rwanda est régi par la Loi organique n° 02/2011/OL du 27 juillet 2011 (LO). Ce système a évolué au rythme des régimes politiques qui se sont succédé dans le pays depuis l'époque coloniale. À partir de l'indépendance en 1962, selon les ressources disponibles, les différents gouvernements successifs, appuyés par la communauté internationale, ont donné priorité au développement de l'éducation à différents niveaux d'enseignement et à l'alphabétisation des personnes n'ayant pas eu l'occasion de fréquenter l'école.

Dans son article 5, la LO régissant l'éducation au Rwanda stipule que les niveaux de l'éducation formelle au Rwanda sont les écoles maternelles, les écoles primaires, les écoles secondaires et l'enseignement supérieur. L'école maternelle dure 3 ans, l'école primaire et l'école secondaire chacune 6 ans, l'enseignement supérieur entre 3 et 6 ans. Cette loi ne donne aucune indication sur la langue d'enseignement.

L'article 3 de la LO précise qu'il y a trois principaux types d'éducation : l'éducation en famille, l'éducation formelle et l'éducation des adultes.

² <http://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/rwanda.htm>

Le système éducatif rwandais a connu maintes réformes qui, pour une raison ou une autre, changeaient la langue d'enseignement ou la langue d'alphabétisation. En effet, le mouvement de récupération linguistique qui a caractérisé bien des pays africains entre les années 1950 et les années 1980 n'a pas épargné le Rwanda. À partir de 1979, le pays a « kinyarwandisé » son système éducatif. Les décideurs pensaient que l'enseignement en français, langue étrangère, était à l'origine du taux d'échec élevé dans les écoles et que la kinyarwandisation de l'enseignement allait résoudre progressivement le problème. Pour cela, la réforme de 1979-1981 avait pour but de donner au kinyarwanda la place de langue véhiculaire de l'enseignement tant au primaire qu'au secondaire. Cette réforme comportait comme décision entre autres de « débiter l'apprentissage du français en 4^e année et non plus en 3^e année du primaire comme c'était auparavant » (Institut de recherche sur l'avenir du français [IRAF], p. 49).

En 1983-1984, de nouvelles directives ont été données pour l'enseignement primaire. En effet, le premier cycle de l'enseignement primaire (qui en comportait trois) devait permettre l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul en kinyarwanda, tandis que le deuxième cycle devait donner aux élèves une formation générale et les familiariser à la langue française. (IRAF, p. 49). Ce système d'enseignement durera jusqu'en 1994, date à laquelle le Rwanda a connu la plus sombre période de son histoire, le génocide commis contre les Tutsi.

Après le génocide de 1994, le Ministère ayant l'éducation en charge a dû réorganiser l'enseignement pour pouvoir s'adapter à la situation qui prévalait, à savoir l'intégration des milliers d'élèves, étudiants et enseignants rapatriés en provenance des pays anglophones comme l'Ouganda, la Tanzanie, et le Kenya et, bien sûr, la reconstruction d'un système totalement effondré. Le Ministère de l'Éducation a alors mis en place des cours intensifs de français (pour les anglophones) et d'anglais (pour les francophones). Cela donnait la latitude aux enseignants de donner leurs cours en anglais ou en français suivant leur profil linguistique. Cette situation a prévalu de 1996 à 2008, date à laquelle le gouvernement rwandais a décidé que désormais l'anglais serait l'unique langue d'enseignement du primaire à l'université (décision du Conseil des ministres du 8 octobre 2008).

1.4. L'utilisation des langues dans les secteurs de la vie nationale

1.4.1. La radiodiffusion

Les informations et les programmes de la radio et la télévision nationale sont émis dans les trois langues officielles et en swahili. L'anglais occupe une place prépondérante dans les émissions télévisées, suivi, en ordre décroissant, du kinyarwanda, du français et du swahili (Ntakirutimana, 2012).

1.4.2. Le domaine administratif, juridique et politique

Les documents à caractère administratif rédigés en langue nationale doivent être traduits dans les deux autres langues officielles. Cependant, on constate que, dans la pratique, il est difficile d'évaluer la part de chaque langue officielle dans les activités de la vie nationale autres que l'administration³.

1.4.3. L'économie nationale

Les échanges oraux sur les marchés intérieurs et dans les magasins se font principalement en kinyarwanda, et parfois en swahili, en anglais ou en français avec les commerçants d'origine étrangère. La majorité des documents financiers et bancaires sont rédigés en français et en anglais. Les opérations de commerce international s'effectuent généralement en français et en anglais. Le swahili et le kinyarwanda sont utilisés dans les communications orales avec certaines agences des pays voisins du Rwanda.

1.4.4. La vie quotidienne

Dans le domaine des relations courantes de la vie de tous les jours, la grande majorité de la population qui n'a pas fréquenté l'école utilise le kinyarwanda, tandis que ceux qui ont accompli au moins trois ans d'études secondaires utilisent, en dehors du kinyarwanda, le français ou l'anglais. Le swahili est davantage parlé par des personnes qui ont grandi en milieu urbain ou par celles qui ont effectué de fréquents voyages dans des pays où on le parle.

³ <http://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/rwanda.htm>

1.4.5. L'enseignement

L'acquisition des langues, spécialement des langues étrangères, se fait principalement à travers l'éducation formelle et non formelle. Pour le français et l'anglais, l'éducation formelle est la principale voie d'apprentissage.

Quand on examine la masse horaire attribuée aux cours de langues dans les différents cycles de l'enseignement, on constate qu'un maximum de 7 heures est consacré au kinyarwanda au primaire. L'anglais est enseigné pendant 8 heures par semaine, le français n'est pas enseigné au primaire (NCDC, 2010). Au premier cycle du secondaire (tronc commun), 4 heures par semaine sont réservées au kinyarwanda, 5 heures à l'anglais, 2 heures au français et 1 heure au swahili. Au second cycle du secondaire, les options scientifiques et sciences humaines ont 2 heures par semaines de cours de langues (kinyarwanda, anglais et français), mais les trois langues font partie de la catégorie des cours optionnels et ne sont pas contrôlées aux examens. Dans le supérieur, c'est uniquement à la faculté des lettres que l'on retrouve l'enseignement des langues, et leur importance varie selon la branche au sein de laquelle chemine l'étudiant.

1.5. Aspects méthodologiques

Le dénombrement des locuteurs appartenant à chacune des catégories de langues utilisées au Rwanda a été l'objet de différentes enquêtes sociodémographiques et des recensements conduits au Rwanda. Les données qui sont utilisées dans cette étude sont celles des deux derniers recensements du Rwanda, conduits respectivement en 2002 et en 2012.

Du fait que la méthodologie utilisée pour collecter les informations sur les langues a changé entre les deux recensements (langues parlées au RGPH de 2002, langues d'alphabétisation au RGPH de 2012), il n'est pas facile de faire une étude comparative sur la dynamique des locuteurs de chacune des langues utilisées au Rwanda à travers les données issues de ces deux opérations censitaires.

Au RGPH de 2002, la question sur les langues parlées était formulée comme suit : « Quelles sont les langues que parle {le recensé} »? Cette question était posée à tous les résidents du ménage et avait comme modalités de réponse les six choix suivants : kinyarwanda, français, swahili, anglais, autres langues et muet. Les modalités de réponse n'étant pas exclusives, une personne pouvait déclarer parler plus d'une langue.

Lors de la collecte des données, l'agent recenseur enregistrait la langue ou les langues parlées par chacun des membres du ménage âgés de 2 ans et plus. Pour les enfants de moins de 2 ans, la langue retenue était celle de leurs parents quand ces derniers parlaient la même langue, sinon l'agent recenseur enregistrait celle de la mère de l'enfant (MINCOFIN, 2005).

Au RGPH de 2012, une question sur l'aptitude à lire, écrire et comprendre une langue a été posée à tous les résidents âgés de 3 ans et plus. La question était formulée comme suit : « Est-ce que {le recensé} peut lire, écrire et comprendre la langue suivante? ». Cette question avait comme modalités de réponse les cinq choix suivants : kinyarwanda, français, anglais, autres langues et aucune langue. Il est à noter qu'en 2012, le swahili ne figure plus comme modalité distincte. Cela serait dû au fait que le swahili est une langue parlée au Rwanda et très peu écrite. Tout comme en 2002, les modalités de réponse n'étaient pas exclusives, une personne pouvait donc déclarer être capable de lire, écrire et comprendre en plus d'une langue.

CHAPITRE 2 : POIDS DÉMOGRAPHIQUE DES LOCUTEURS DE CHACUNE DES LANGUES SELON LE RGPH DE 2002

Ce chapitre offre un aperçu général sur certaines caractéristiques sociodémographiques des locuteurs de chacune des langues couramment utilisées au Rwanda. Nous y présentons les effectifs ainsi que les proportions des locuteurs selon le sexe, le milieu de résidence, l'âge, le niveau d'instruction et la province de résidence.

2.1. Poids démographique des locuteurs du kinyarwanda

Le tableau 1 résume la distribution selon le milieu de résidence et selon le sexe des effectifs et des proportions de la population résidente des ménages ordinaires ayant déclaré parler au moins le kinyarwanda.

TABEAU 1 : Distribution de la population résidente parlant au moins le kinyarwanda selon le milieu de résidence et selon le sexe

Sexe	Milieu de résidence			Proportions (%)		
	Urbain	Rural Effectifs	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	598 903	3 099 592	3 698 495	98,2	99,5	99,3
Féminin	630 275	3 585 456	4 215 731	98,6	99,6	99,4
Total	1 229 178	6 685 048	7 914 226	98,4	99,6	99,4

Source : RGPH, Rwanda, 2002

Il ressort de ce tableau que le kinyarwanda (langue nationale) est à 99 % parlée par tous les résidents, quel que soit le milieu de résidence et quel que soit le sexe du recensé. Ceci s'expliquerait par le fait que la population résidente est majoritairement de nationalité rwandaise et que le kinyarwanda est la langue maternelle des Rwandais à 99 %.

Le tableau 2 résume la distribution selon le milieu de résidence et selon l'âge des effectifs et des proportions de la population résidente des ménages ordinaires ayant déclaré parler au moins le kinyarwanda.

TABLEAU 2 : Distribution de la population résidente parlant au moins le kinyarwanda selon le milieu de résidence et selon l'âge

Groupe d'âge (ans)	Milieu de résidence					
	Urbain	Rural Effectifs	Ensemble	Urbain Proportions* (%)	Rural Proportions* (%)	Ensemble
0-4	188 245	1 117 091	1 305 336	97,0	99,2	98,9
5-9	154 235	979 556	1 133 791	98,2	99,5	99,4
10-14	146 412	940 663	1 087 075	97,7	99,5	99,3
15-19	178 863	888 629	1 067 492	96,7	99,4	98,9
20-24	158 017	625 720	783 737	89,2	98,8	96,7
25-29	106 424	417 179	523 603	81,8	98,1	94,3
30-34	79 145	339 966	419 111	78,5	97,8	93,5
35-39	59 010	299 808	358 818	77,2	97,9	93,8
40-44	48 415	293 506	341 921	75,9	98,1	94,2
45-49	32 556	220 735	253 291	74,9	98,2	94,4
50-54	23 539	159 699	183 238	76,3	98,3	94,8
55-59	14 994	103 646	118 640	79,8	98,6	95,8
60-64	12 876	95 181	108 057	83,2	98,8	96,6
65-69	9 766	72 853	82 619	86,2	99,0	97,3
70-74	7 543	61 638	69 181	85,8	99,0	97,4
75-79	4 044	33 255	37 299	90,9	99,2	98,2
80-84	3 071	23 328	26 399	93,2	99,3	98,5
85 et plus	2 023	12 595	14 618	94,7	99,1	98,5
Total	1 229 178	6 685 048	7 914 226	89,6	99,0	97,4

Source : RGPH, Rwanda, 2002

* Les proportions sont calculées sur base de la population résidente totale

Quel que soit l'âge des recensés, le kinyarwanda reste la langue parlée par presque tous les résidents (plus de 95 %). Par ailleurs, on remarque qu'en milieu urbain une frange de la population adulte ne le parle pas. Cela s'expliquerait par le fait que les étrangers résident en milieu urbain et ne parlent pas le kinyarwanda.

Le tableau 3 résume la distribution selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction des effectifs et des proportions de la population de 6 ans et plus résidente des ménages ordinaires ayant déclaré parler au moins le kinyarwanda.

TABLEAU 3 : Distribution de la population âgée de 6 ans et plus résidente parlant au moins le kinyarwanda selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Milieu de résidence					
	Urbain	Rural Effectifs	Ensemble	Urbain Proportions* (%)	Rural Proportions* (%)	Ensemble
Aucun	183 826	1 696 852	1 880 678	79,5	98,8	96,5
Primaire	575 278	3 158 622	3 733 900	90,4	99,1	97,7
Postprimaire	23 243	62 909	86 152	85,4	97,8	94,1
Secondaire	154 700	202 119	356 819	90,5	97,3	94,2
Supérieur	23 150	5 873	29 023	85,3	88,1	85,9
Non déclaré	7 398	29 293	36 691	91,1	98,9	97,3
Total	967 595	5 155 668	6 123 263	87,9	98,9	97,0

Source : RGPH, Rwanda, 2002

* Les proportions sont calculées sur base de la population résidente totale de 6 ans et plus.

Le fait d'être instruit ou pas ne constitue pas un facteur de différenciation des locuteurs du kinyarwanda. Les personnes non instruites s'expriment comme les instruites en kinyarwanda.

Le tableau 1 et la figure 1 résument la distribution selon le milieu de résidence et selon la province des effectifs et des proportions de la population ayant déclaré parler au moins le kinyarwanda.

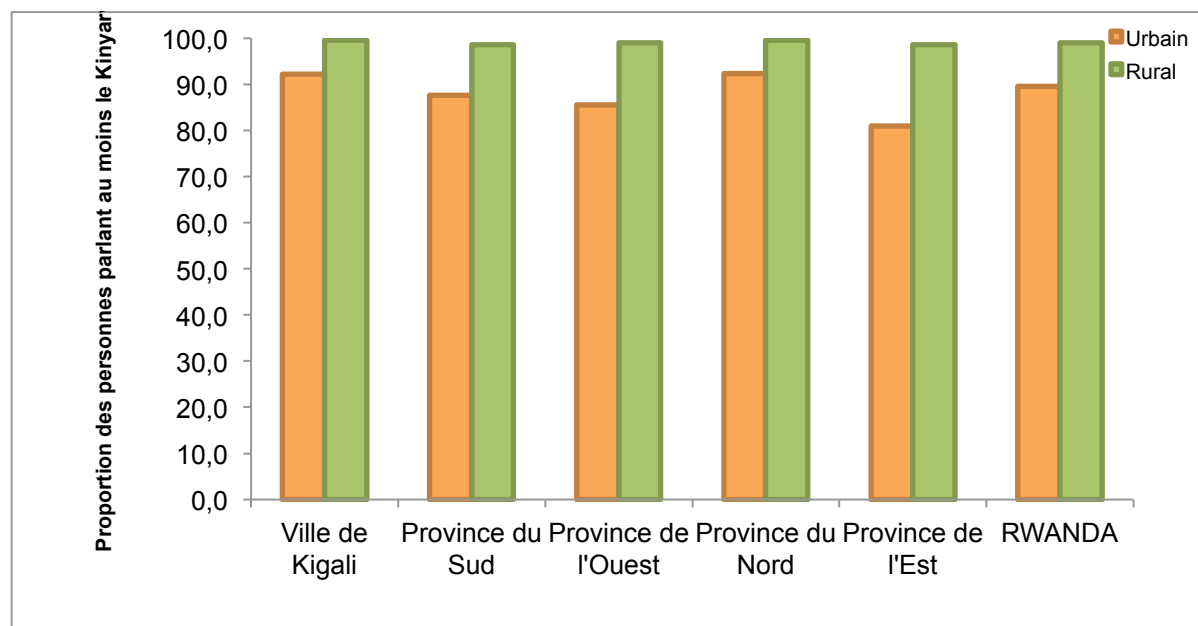
TABLEAU 4 : Distribution de la population résidente parlant au moins le kinyarwanda selon le milieu de résidence et selon la province

Province	Milieu de résidence					
	Effectifs		Proportions* (%)			
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Ensemble
Ville de Kigali	604 014	110 109	714 123	92,3	99,6	93,3
Province du Sud	269 559	1 727 268	1 996 827	87,6	98,6	97,0
Province de l'Ouest	148 451	1 852 813	2 001 264	85,6	99,1	97,9
Province du Nord	127 176	1 416 540	1 543 716	92,3	99,5	98,9
Province de l'Est	79 978	1 578 318	1 658 296	80,9	98,6	97,5
Ensemble du Rwanda	1 229 178	6 685 048	7 914 226	89,6	99,0	97,4

Source : RGPH, Rwanda, 2002

* Les proportions sont calculées par rapport à la population résidente totale.

Figure 1 : Distribution de la population résidente parlant au moins le kinyarwanda selon le milieu de résidence et selon la province (RGPH 2002)



Nous observons que, quelle que soit la province de résidence, la proportion des locuteurs du kinyarwanda est toujours de plus de 98 % en milieu rural. En milieu urbain, bien que l'ensemble du pays affiche un pourcentage de locuteurs de près de 90 %, la province de l'Est se démarque avec seulement 80 % de sa population urbaine parlant kinyarwanda.

2.2. Poids démographique des locuteurs du français

Même si le français constitue la deuxième langue officielle après le Kinyarwanda (article 5 de la Constitution nationale de 2003), il est difficile de préciser si tel ou tel individu est francophone (utilise couramment le français comme langue parlée) au Rwanda, étant donné l'uniformité linguistique qui caractérise le pays.

Tout comme pour l'anglais, ce sont les personnes qui ont été à l'école et ayant un certain niveau d'instruction qui parlent français au Rwanda. Nous décrivons dans cette section le profil des locuteurs du français selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Il ressort du tableau 5 qu'en 2002, la proportion des personnes pouvant parler au moins le français représentait 3,9 % de la population résidente. On constate que le français est beaucoup plus parlé en milieu urbain (12,3 %) qu'en milieu rural (2,3 %). La différence entre les hommes et les femmes n'est pas très importante : respectivement 4,6 % et 3,2 %.

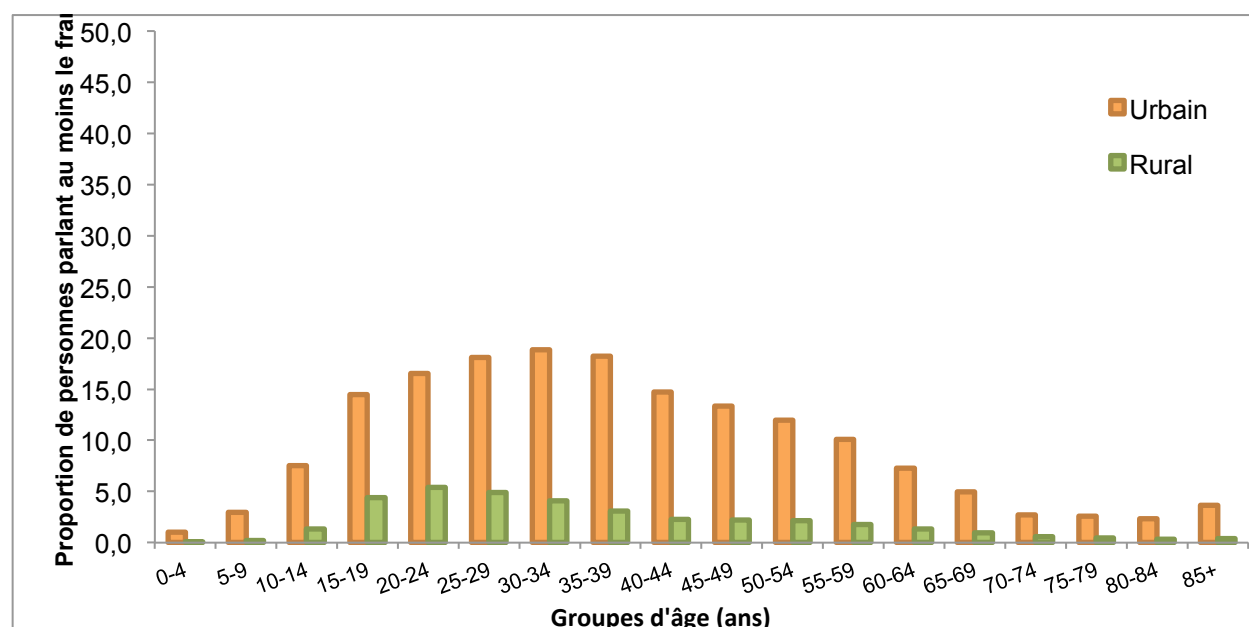
TABLEAU 5 : Distribution de la population résidente parlant au moins le français selon le milieu de résidence et selon le sexe

Sexe	Urbain	Rural	Milieu de résidence			Ensemble
		Effectifs	Ensemble	Urbain	Rural	
				Proportions (%)		
Masculin	83 311	87 099	170 410	13,7	2,8	4,6
Féminin	70 078	67 331	137 409	11,0	1,9	3,2
Total	153 389	154 430	307 819	12,3	2,3	3,9

Source : RGPH, Rwanda, 2002

La Figure 2 montre que la proportion des personnes vivant en milieu rural pouvant parler au moins le français est très faible à tous les âges (moins de 5 %). En milieu urbain, la proportion de locuteurs du français atteint en revanche presque 20 % chez les jeunes adultes. Le maximum se situe entre 30 et 34 ans, âge auquel les individus ont déjà au moins terminé l'école secondaire et parfois des études universitaires. Sans grande surprise, c'est en milieu urbain que se concentrent les plus fortes proportions d'individus ayant atteint des niveaux d'instruction plus élevés, et qui conséquemment ont appris le français.

Figure 2 : Distribution de la population résidente parlant au moins le français selon le milieu de résidence et selon l'âge (RGPH 2002)



Les proportions les plus élevées de personnes parlant au moins le français se retrouvent dans la population d'un niveau d'instruction au moins secondaire et plus : 49,2 % parmi ceux de niveau secondaire et 72,7 % parmi ceux de niveau supérieur (tableau 6).

TABEAU 6 : Distribution de la population résidente âgée de 6 ans et plus parlant au moins le français selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Milieu de résidence			Proportions (%)		
	Urbain	Rural Effectifs	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Aucun	1 284	2 629	3 913	0,6	0,2	0,2
Primaire	26 043	43 455	69 498	4,1	1,4	1,8
Postprimaire	5 621	7 205	12 826	20,6	11,2	14,0
Secondaire	93 772	92 439	186 211	54,9	44,5	49,2
Supérieur	20 425	4 162	24 587	75,3	62,5	72,7
Non déclaré	1 746	1 537	3 283	21,5	5,2	8,7
Total	148 891	151 427	300 318	13,5	2,9	4,8

Source : RGPH, Rwanda, 2002

2.3. Poids démographique des locuteurs de l'anglais

L'anglais est la troisième langue officielle, après le kinyarwanda et le français. Au RGPH de 2002, les personnes ayant déclaré parler au moins l'anglais formaient seulement 1,9 % de la population totale résidente (tableau 7). Cependant, cette proportion était de 6,0 % en milieu urbain, contre seulement 1,1 % en milieu rural. Elle était de 2,4 % chez les hommes contre 1,5 % chez les femmes. En milieu urbain, nous observons un écart entre les proportions d'hommes et de femmes sachant parler anglais.

TABEAU 7 : Distribution de la population résidente parlant au moins l'anglais selon le milieu de résidence et selon le sexe

Sexe	Milieu de résidence			Proportions (%)		
	Urbain	Rural Effectifs	Total	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	44 100	44 069	88 169	7,2	1,4	2,4
Féminin	30 463	32 899	63 362	4,8	0,9	1,5
Total	74 563	76 968	151 531	6,0	1,1	1,9

Source : RGPH, Rwanda, 2002

Comme langue étrangère, l'anglais est parlé par une frange de la population ayant atteint un certain niveau d'instruction, puisqu'elle n'est apprise qu'à l'école, ce que reflète partiellement la répartition par âge. On remarque une distinction nette entre le milieu urbain et le milieu rural, et ce, quel que soit le groupe d'âge (tableau 8). La plus forte concentration de locuteurs de l'anglais se trouve chez les jeunes adultes de 20 à 39 ans, où les proportions frôlent les 10 %.

TABLEAU 8 : Distribution de la population résidente parlant au moins l'anglais selon le milieu de résidence et selon l'âge

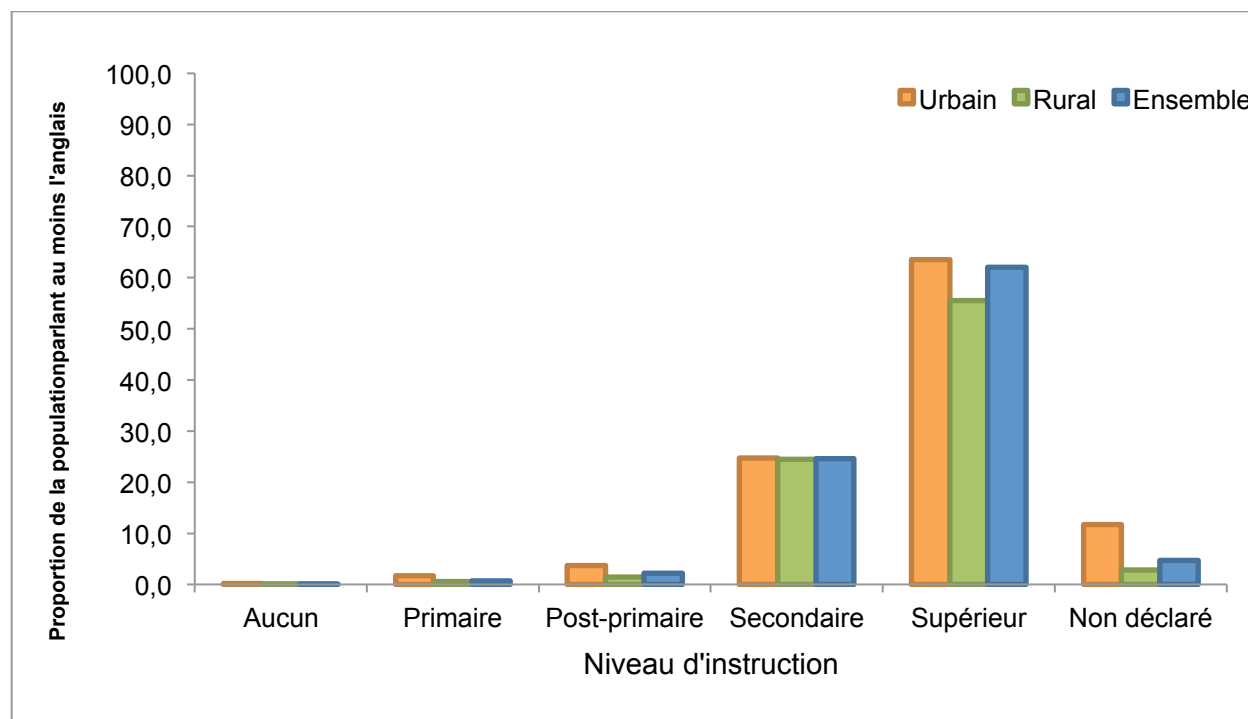
Groupe d'âge (ans)	Milieu de résidence					
	Effectifs		Total	Proportions		Ensemble
	Urbain	Rural		Urbain	Rural	
0-4	753	671	1 424	0,4	0,1	0,1
5-6	1 847	1 599	3 446	1,2	0,2	0,3
10-14	4 605	7 732	12 337	3,1	0,8	1,1
15-19	11 149	22 103	33 252	6,0	2,5	3,1
20-24	16 265	20 736	37 001	9,2	3,3	4,6
25-29	13 326	10 171	23 497	10,2	2,4	4,2
30-34	10 414	5 609	16 023	10,3	1,6	3,6
35-39	6 506	2 985	9 491	8,5	1,0	2,5
40-44	4 188	1 892	6 080	6,6	0,6	1,7
45-49	2 586	1 436	4 022	6,0	0,6	1,5
50-54	1 582	916	2 498	5,1	0,6	1,3
55-59	697	469	1 166	3,7	0,4	0,9
60-64	318	286	604	2,1	0,3	0,5
65-69	161	166	327	1,4	0,2	0,4
70-74	63	90	153	0,7	0,1	0,2
75-79	45	45	90	1,0	0,1	0,2
80-84	26	37	63	0,8	0,2	0,2
85 et plus	32	25	57	1,5	0,2	0,4
Total	74 563	76 968	151 531	5,4	1,1	1,9

Source : RGPH, Rwanda, 2002

Lorsqu'on ventile en fonction du niveau d'instruction, on constate qu'effectivement les proportions de personnes déclarant parler au moins l'anglais sont très faibles et proches de zéro parmi ceux sans instruction et ceux de niveau primaire (figure 3). Cette proportion est de 2,2 % parmi ceux qui ont un niveau d'instruction postprimaire. C'est à partir du niveau secondaire que l'on remarque une plus grande propension des individus à parler l'anglais : les proportions de personnes parlant au moins anglais sont de 25 % parmi ceux qui ont le niveau

d'instruction secondaire et de 63 % parmi ceux qui ont un niveau d'instruction supérieur (université).

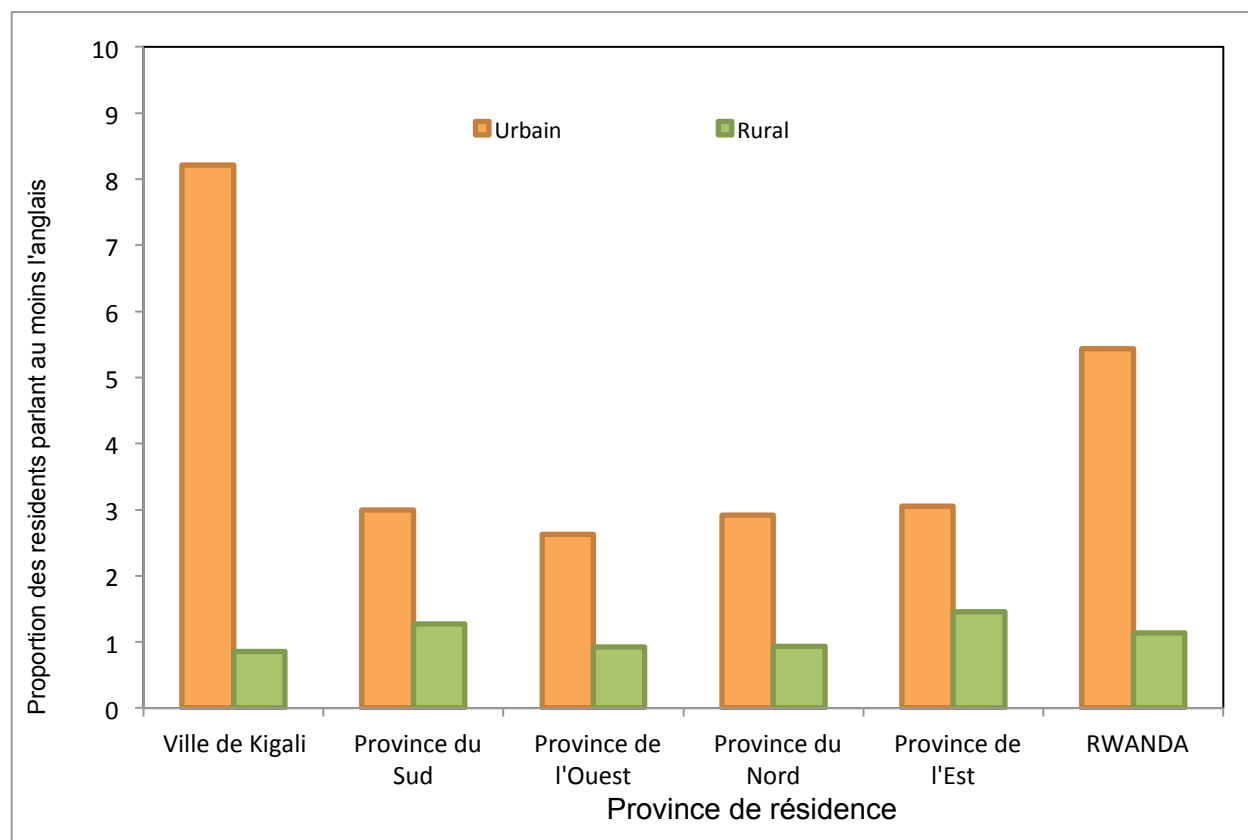
Figure 3 Distribution de la population résidente âgée de 6 ans et plus parlant au moins l'anglais selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction (RGPH 2002)



En ce qui a trait à la localisation spatiale des locuteurs de l'anglais, les proportions les plus importantes de personnes parlant au moins anglais se trouvent dans la ville de Kigali (7 %). Dans toutes les autres provinces, ces proportions se situent autour de 1 %.

Quelle que soit la province de résidence, la proportion de personnes parlant au moins anglais est toujours plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (figure 4).

Figure 4 distribution de la population résidente parlant au moins l'anglais selon le milieu de résidence et selon la province



2.4. Poids démographique des locuteurs du swahili

Bien que le swahili ne soit ni langue nationale ni langue officielle, cette langue a une place importante au Rwanda. Cette importance devrait encore augmenter avec l'adhésion à l'EAC, puisque le swahili est la langue principale de commerce en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda. Il ressort du tableau 9 que la proportion de personnes parlant au moins le swahili est de 3 % au niveau national. Les hommes sont plus nombreux à parler swahili que les femmes, et ce, principalement en milieu urbain (14,6 % contre 9,9 %). Cela s'expliquerait par le fait que le swahili est principalement une langue de commerce, domaine dans lequel œuvrent davantage les hommes. La différence entre milieu urbain et milieu rural est très importante (12,2 % contre seulement 1,3 %).

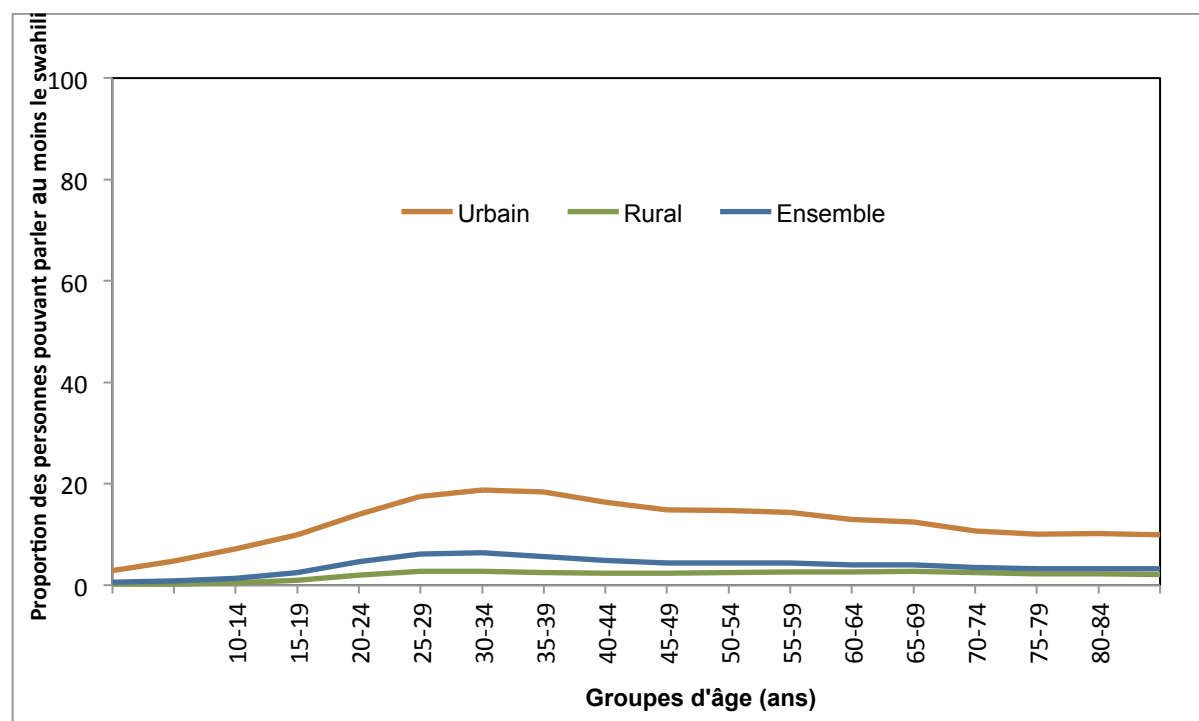
TABLEAU 9 : Distribution de la population résidente parlant au moins le swahili selon le milieu de résidence et selon le sexe

Sexe	Milieu de résidence					
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
	Effectifs			Proportions		
Masculin	89 001	54 398	143 399	14,6	1,7	3,9
Féminin	63 056	30 169	93 225	9,9	0,8	2,2
Total	152 057	84 567	236 624	12,2	1,3	3,0

Source : RGPH, Rwanda, 2002

Lorsqu'on prend en compte l'âge des locuteurs (figure 5), on constate qu'en milieu rural la proportion de personnes pouvant parler au moins swahili est de moins de 3 %, quel que soit l'âge. Par contre, en milieu urbain, cette proportion se situe autour de 15 % à partir de 30 ans. On observe que le nombre de locuteurs s'accroît jusqu'au milieu de la vingtaine, se stabilise et décroît lentement à partir de la quarantaine.

Figure 5 Distribution de la population résidente parlant au moins le swahili selon le milieu de résidence et selon l'âge



Tout comme pour le français et l'anglais, la proportion de locuteurs du swahili varie avec le niveau d'instruction (tableau 10). Elle est faible parmi les personnes sans instruction et élevée parmi les personnes de niveau d'instruction secondaire et plus (22 % parmi les personnes qui ont un niveau d'instruction secondaire, 46 % parmi celles de niveau d'instruction universitaire). La différence entre les milieux est ici apparente et elle est tout aussi marquée que pour l'anglais et le français.

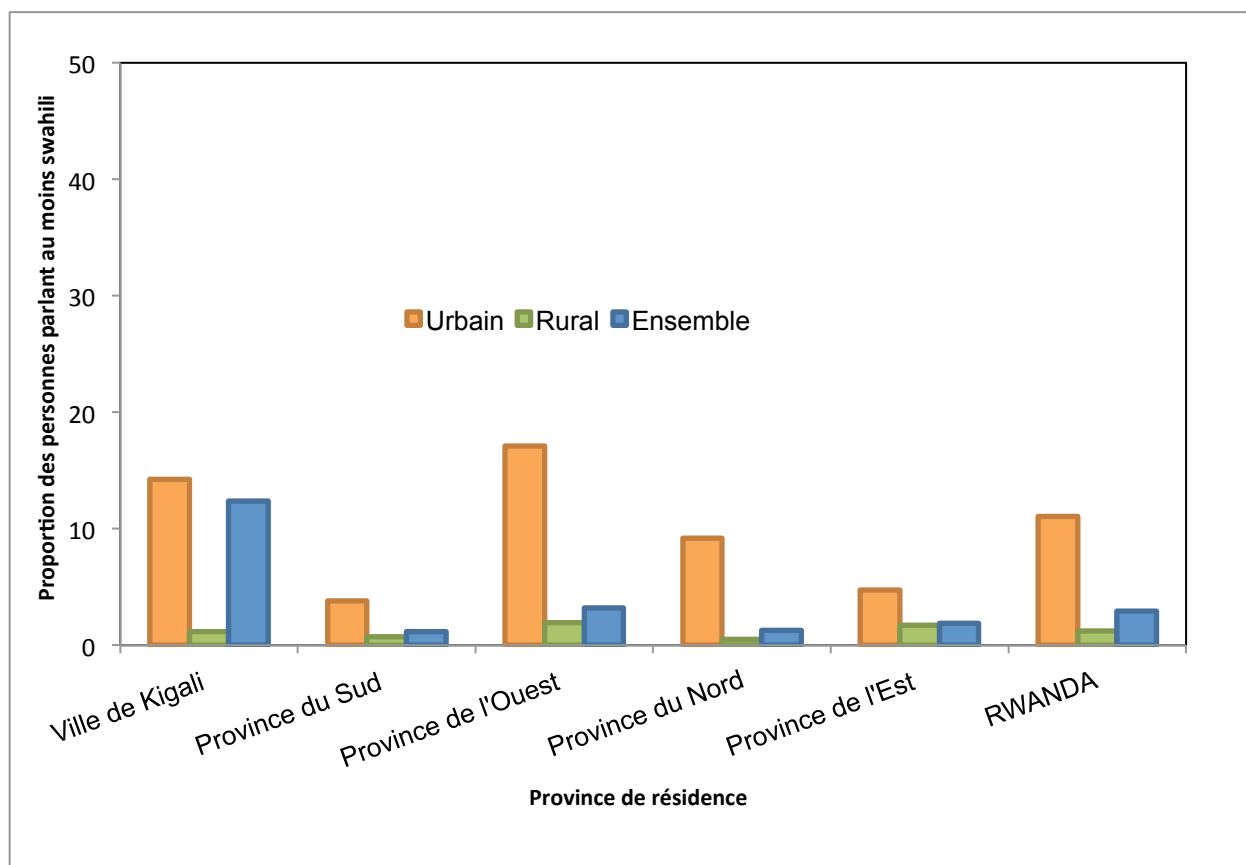
TABLEAU 10 : Distribution de la population résidente parlant au moins le swahili selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Milieu de résidence					
	Urbain	Rural Effectifs	Ensemble	Urbain Proportions	Rural Proportions	Ensemble
Sans niveau	10 524	13 422	23 946	4,6	0,8	1,2
Primaire	53 061	40 019	93 080	8,3	1,3	2,4
Post-primaire	5 088	2 627	7 715	18,7	4,1	8,4
Secondaire	59 310	22 831	82 141	34,7	11,0	21,7
Supérieur	13 654	1 980	15 634	50,3	29,7	46,2
Non déclaré	1 238	631	1 869	15,2	2,1	5,0
Total	142 875	81 510	224 385	13,0	1,6	3,6

Source : RGPH, Rwanda, 2002

Quant à la distribution spatiale, à part la ville de Kigali et la province de l'Ouest qui se démarquent des autres provinces avec des proportions respectivement de 12 % et de 3 % de locuteurs du swahili, les autres provinces (Nord, Sud et Est) ont des proportions de moins de 2 % (figure 6).

Figure 6 Proportion de la population résidente parlant au moins le swahili selon le milieu de résidence et selon la province



CHAPITRE 3 : LANGUES D'ALPHABÉTISATION ET CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES INDIVIDUS SELON LE RGPH 2012

Comme nous l'avons vu, une question sur l'aptitude à lire, écrire et comprendre une langue a été posée pour tous les résidents des ménages ordinaires âgés de 3 ans et plus lors du RGPH d'août 2012. L'objectif de cette question était d'évaluer le niveau d'alphabétisation dans les différentes langues officielles du Rwanda. Dans ce chapitre, nous décrivons les niveaux d'alphabétisation en langues officielles selon le sexe, le milieu de résidence, l'âge, le niveau d'instruction et la province de résidence. L'alphabétisation est définie de manière générale comme « l'acquisition des connaissances et des compétences de base [de lecture et d'écriture] » et « on suppose qu'il faut avoir un certain âge pour avoir acquis ces compétences » (dictionnaire Larousse). En fonction de l'âge d'entrée à l'école, certains pays analysent l'alphabétisation chez les individus de 10 ans et plus, tandis que d'autres font les analyses chez les individus âgés de 15 ans et plus. Pour des raisons de comparabilité internationale, nous avons choisi de faire notre analyse pour les individus âgés de 10 ans et plus.

3.1. Langues d'alphabétisation selon le milieu de résidence et selon le sexe

Voici le profil d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus résidente des ménages ordinaires (tableau 11). Les données ont été compilées selon le milieu de résidence et selon le sexe. Il est à noter que puisque les individus pouvaient répondre pour plus d'une langue à cette question, les totaux donnent plus de 100 %. Ainsi, le lecteur doit considérer les effectifs et les pourcentages comme étant la somme et la proportion de tous les individus alphabétisés dans une langue donnée, ici en l'occurrence le kinyarwanda, le français et l'anglais.

TABLEAU 11 : Distribution de la population résidente âgée de 10 ans et plus par langue d’alphabétisation selon le milieu de résidence et selon le sexe

Sexe	Langue d’alphabétisation											
	Non alphabétisé (en aucune langue)			Alphabétisé en kinyarwanda au moins			Alphabétisé en français au moins			Alphabétisé en anglais au moins		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	11,7	31,6	28,0	71,2	65,7	66,7	17,6	6,8	8,8	23,3	11,2	13,4
Féminin	16,1	37,9	34,4	73,3	60,5	62,6	18,0	5,2	7,2	23,2	9,7	11,9
Total	13,9	35,0	31,4	72,2	62,9	64,5	17,8	5,9	8,0	23,3	10,4	12,6

Source : RGPH, Rwanda, 2012

Il ressort du tableau 11 que 64,5 % de la population résidente âgée de 10 ans et plus est alphabétisée au moins en kinyarwanda, 8,0 % au moins en français et 12,6 % au moins en anglais. Par ailleurs, 31,4 % de la population résidente des ménages ordinaires n’est pas tout alphabétisée.

Pour ceux qui sont alphabétisés, la différence entre milieu urbain et milieu rural est davantage marquée pour l’anglais et pour le français que pour le kinyarwanda. Cela est surtout dû au fait que le français et l’anglais sont des langues uniquement apprises à l’école et que les chances d’atteindre le niveau secondaire sont beaucoup plus élevées en milieu urbain qu’en milieu rural. Avec la nouvelle décision du gouvernement de supprimer complètement les cours de français à l’école primaire et d’en réduire le volume horaire à l’école secondaire, le niveau d’alphabétisation en français risque de diminuer de plus en plus à l’avenir.

Quant à la différence entre hommes et femmes, elle n’est importante pour aucune des trois langues (4 points de différence entre hommes et femmes pour le kinyarwanda, seulement 1 point de différence pour le français et 1 point de différence entre hommes et femmes pour l’anglais). Il faut souligner que la différence entre les sexes est beaucoup plus faible en milieu urbain, à l’avantage des femmes (comme c’est le cas aussi pour le français, et ces chiffres sont similaires pour l’anglais). Par ailleurs, l’analphabétisme touche plus les femmes que les hommes : 34,4 % des femmes ne savent ni lire, ni écrire aucune langue, contre 28 % des hommes. Cette proportion est beaucoup plus élevée en milieu rural (35 %) qu’en milieu urbain (13,9 %).

3.2. Langues d'alphabétisation selon le milieu de résidence et selon l'âge

TABLEAU 12 : Distribution de la population résidente âgée de 10 ans et plus par langue d'alphabétisation selon le milieu de résidence et selon l'âge

Groupe d'âge (ans)	Langue d'alphabétisation											
	Non alphabétisé (en aucune langue)			Alphabétisé en kinyarwanda au moins			Alphabétisé en français au moins			Alphabétisé en anglais au moins		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
10-14	20,1	41,4	38,4	75,8	57,4	59,9	6,4	0,8	1,5	25,9	9,4	11,7
15-19	7,7	15,5	14,2	85,0	82,6	83,0	14,8	5,9	7,4	38,9	26,9	28,9
20-24	8,8	20,8	18,2	79,7	76,4	77,1	24,0	13,0	15,4	32,2	22,0	24,2
25-29	10,6	29,5	25,3	73,6	68,1	69,3	24,1	9,2	12,5	23,4	8,5	11,9
30-34	10,9	30,2	26,2	70,2	67,4	68,0	19,7	6,4	9,1	16,5	3,8	6,4
35-39	10,5	31,0	27,1	66,7	66,3	66,4	19,8	7,0	9,4	14,0	2,6	4,8
40-44	12,4	35,3	31,5	63,3	62,2	62,4	19,6	6,5	8,7	12,0	1,8	3,5
45-49	18,6	46,7	42,8	58,0	51,1	52,0	18,0	5,1	6,9	9,0	1,2	2,2
50-54	25,5	53,7	50,5	53,7	44,5	45,5	14,4	3,6	4,8	6,1	0,7	1,3
55-59	31,3	57,9	55,2	50,6	40,4	41,4	13,6	3,4	4,5	5,6	0,7	1,2
60-64	38,9	64,5	62,1	45,0	33,6	34,7	12,1	2,9	3,8	4,3	0,5	0,8
65-69	45,2	70,6	68,1	40,1	27,5	28,8	9,0	2,2	2,8	2,6	0,3	0,5
70-74	53,6	74,7	72,8	35,0	23,4	24,4	6,2	1,6	2,0	1,5	0,2	0,3
75-79	58,1	77,5	75,6	31,5	20,7	21,7	4,5	1,2	1,5	0,9	0,1	0,2
80-84	66,6	82,8	81,4	25,4	15,5	16,3	2,0	0,8	0,9	0,6	0,1	0,2
85+	69,6	86,3	84,6	23,5	11,9	13,0	2,0	0,6	0,8	1,4	0,4	0,5
Total	13,9	35,0	31,4	72,2	62,9	64,5	17,8	5,9	8,0	23,3	10,4	12,6

Source : RGPH, Rwanda, 2012

En tenant compte de l'âge, on constate que les proportions les plus élevées de personnes ne sachant ni lire, ni écrire aucune langue se retrouvent parmi les générations les plus âgées. À partir de 50 ans et plus, ces proportions sont supérieures à 50 %. Nous constatons que presque 40 % des personnes âgées de 10 à 14 ans ont déclaré ne savoir ni lire, ni écrire aucune langue.

Les proportions de personnes alphabétisées au moins en kinyarwanda sont plus élevées aux âges jeunes. À partir de 50 ans et plus, celles-ci diminuent jusqu'à se situer en deçà de 20 % à partir de 80 ans et plus. À tous les âges, ces proportions sont plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural.

Concernant l'alphabétisation en français, c'est entre 20 et 29 ans que la proportion de personnes ayant déclaré être capables de lire et écrire au moins en français est légèrement

supérieure à 10 %. Sinon, à tous les âges, les proportions de personnes ayant déclaré être capables de lire et écrire au moins en français restent inférieures à 10 %. Encore une fois, à tous les âges, la proportion de personnes alphabétisées au moins en français est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Comme c'est le cas pour l'alphabétisation en français, les proportions les plus élevées de personnes alphabétisées au moins en anglais de retrouvent parmi les plus jeunes générations (15 à 29 ans). Le milieu urbain détient toujours des proportions plus élevées que le milieu rural pour les personnes alphabétisées au moins en anglais.

De façon générale, nous remarquons que les proportions de personnes alphabétisées, quelle que soit la langue, sont plus importantes parmi les générations âgées de 15 à 29 ans. Cela témoigne des effets positifs des programmes d'éducation pour tous adoptés par le gouvernement du Rwanda à partir de l'année 2000. C'est pourquoi les générations les plus âgées sont moins alphabétisées, quelle que soit la langue.

3.3. Langues d'alphabétisation et niveau d'instruction des recensés

Le fait d'avoir un certain niveau d'instruction constitue un facteur de différenciation en ce qui concerne l'alphabétisation en langues, surtout en langue étrangère (tableau 13).

TABLEAU 13 : Distribution de la population résidente âgée de 10 ans et plus par langue d'alphabétisation selon le milieu de résidence et selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Langue d'alphabétisation											
	Non alphabétisé (en aucune langue)			Alphabétisé en kinyarwanda au moins			Alphabétisé en français au moins			Alphabétisé en anglais au moins		
	Milieu de résidence											
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Aucun	87,1	95,2	94,6	8,4	3,0	3,5	0,4	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Préscolaire	26,1	43,7	40,5	68,2	53,9	56,5	5,6	3,2	3,6	12,8	6,2	7,4
Primaire	11,4	21,4	20,0	83,3	77,6	78,4	3,3	2,2	2,4	8,1	5,0	5,4
Post-primaire	1,4	4,1	3,5	84,0	92,0	90,3	23,1	21,1	21,5	2,7	1,0	1,4
Secondaire	0,0	0,0	0,0	78,3	92,8	87,7	36,5	33,5	34,5	47,2	60,1	55,6
Supérieur	0,0	0,0	0,0	57,6	76,5	63,0	51,9	68,7	56,7	54,3	72,3	59,4
Non déclaré	12,3	29,5	25,8	70,9	65,9	67,0	18,2	7,9	10,2	22,4	10,6	13,2
Total	13,9	35,0	31,4	72,2	62,9	64,5	17,8	5,9	8,0	23,3	10,4	12,6

Source : RGPH, Rwanda, 2012

Les proportions de personnes alphabétisées au moins en kinyarwanda varient en fonction du niveau d'instruction des recensés : cette proportion est supérieure à 55 % chez les individus ayant au moins le niveau d'instruction primaire. Les proportions les moins élevées se retrouvent parmi les personnes sans instruction, ce qui est normal puisque l'acquisition des compétences en lecture et en écriture sont par excellence acquises à l'école. De plus, les programmes d'alphabétisation destinés à ceux qui n'ont pas eu la chance de fréquenter l'école ne sont pas fortement implantés dans le pays.

Le tableau 13 fait ressortir également que l'alphabétisation en langues étrangères, en l'occurrence le français et l'anglais, varie fortement avec le niveau d'instruction. En effet, la proportion de personnes alphabétisées au moins en français varie de 0,2 % parmi ceux sans instruction à 56,7 % parmi ceux de niveau d'instruction universitaire. Par ailleurs, il semble qu'il y ait un problème de données, car dans les conditions normales et dans le contexte du Rwanda, la proportion de personnes alphabétisées au moins en français parmi ceux de niveau préprimaire ne devrait pas être supérieure à celle de ceux de niveau primaire. La proportion de personnes alphabétisées au moins en anglais varie de 0,1 % parmi ceux sans instruction à 59,4 % parmi ceux de niveau d'instruction universitaire. La même anomalie soulignée pour le français concernant l'alphabétisation parmi les personnes de niveau d'instruction préprimaire supérieure à celle de niveau primaire est aussi observable en anglais.

3.4. Langues d'alphabétisation et province de résidence

TABLEAU 14 : Distribution de la population résidente âgée de 10 ans et plus par langue d'alphabétisation selon le milieu de résidence et selon la province

Province de résidence	Non alphabétisé (en aucune langue)			Alphabétisé en kinyarwanda au moins			Alphabétisé en français au moins			Alphabétisé en anglais au moins		
	Milieu de résidence											
	Urbain	Rura 	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rura 	Total	Urbain	Rura 	Total
Ville de Kigali	8,3	28,6	12,9	74,3	68,0	72,9	20,8	6,0	17,5	25,5	9,0	21,8
Province du Sud	18,3	35,9	34,4	73,6	62,4	63,4	17,4	5,3	6,3	22,3	9,1	10,2
Province de l'Ouest	22,7	35,6	34,0	63,4	62,5	62,6	12,2	6,7	7,4	16,8	12,1	12,6
Province du Nord	17,5	33,3	31,9	74,4	64,9	65,7	17,8	6,4	7,4	25,3	10,9	12,2
Province de l'Est	18,8	35,4	34,1	72,8	61,9	62,7	12,6	5,5	6,0	22,1	10,0	10,9
Ensemble du Rwanda	13,9	35,0	31,4	72,2	62,9	64,5	17,8	5,9	8,0	23,3	10,4	12,6

Source : RGPH, Rwanda, 2012

C'est à Kigali que l'on retrouve les plus fortes proportions de personnes alphabétisées (tableau 14). Seulement 12,9 % des résidents de cette ville ont déclaré être analphabètes en 2012, ce qui est 2,5 fois moins élevé que la moyenne nationale. Ainsi, toutes les autres provinces ont des proportions de plus de 30 % de personnes ne sachant ni lire, ni écrire en aucune langue. En outre, quelle que soit la langue d'alphabétisation, les proportions les plus élevées de personnes sachant lire et écrire se retrouvent en milieu urbain en général. Dans le cas de l'alphabétisation en kinyarwanda, la proportion de personnes alphabétisées au moins en kinyarwanda se situe à plus de 60 % dans toutes les provinces, quel que soit le milieu de résidence.

Concernant l'alphabétisation en français, les proportions ne varient pas beaucoup entre les provinces en milieu rural, ce qui pourrait être le signe que l'accès à l'école est équitable entre les provinces. Toutefois, en milieu urbain, on remarque que la ville de Kigali ainsi que les provinces du Sud et du Nord ont des proportions de personnes alphabétisées en français plus importantes que les provinces de l'Est et de l'Ouest.

Quant à l'alphabétisation en anglais, la variation entre provinces n'est pas très forte en milieu rural : les proportions de personnes alphabétisées au moins en anglais sont autour de 10 % dans les provinces du Sud et de l'Est et autour de 12 % dans les provinces de l'Ouest et du Nord. Toutefois, en milieu urbain, seule la province de l'Ouest a une proportion de personnes alphabétisées en anglais inférieure à 22,0 % (soit à 16,8 %).

CONCLUSION

Cette étude sur la dynamique des langues au Rwanda à travers l'analyse des données des deux recensements de la population les plus récents nous a permis de confirmer la prédominance de la langue nationale, le kinyarwanda.

En effet, en 2002, 99 % de la population totale recensée a déclaré parler cette langue, alors que seulement 4 % de la population résidente a déclaré être capable de parler au moins le français. Les proportions de personnes ayant déclaré parler au moins l'anglais et le swahili étaient de respectivement 1,9 % et 3 %.

Les locuteurs de langues étrangères (français, anglais et swahili) se démarquaient car ils étaient plus instruits et habitaient surtout en milieu urbain.

S'agissant de l'alphabétisation (aptitude à lire et à écrire dans une langue), les données du RGPH 2012 montrent que 66,7 % de la population résidente âgée de 10 ans et plus a déclaré être capable de lire et d'écrire en kinyarwanda, 8,8 % avaient déclaré être capable de lire et d'écrire en français et 13,4 % en anglais. En revanche, 31,4 % de la population âgée de 10 ans et plus résidant dans les ménages ordinaires a déclaré ne savoir lire ou écrire en aucune langue.

Cette étude fait ressortir qu'en matière linguistique, le Rwanda est en pleine transition. En effet, avec la nouvelle politique d'adoption de l'anglais comme langue d'enseignement et de réduction du volume horaire, voire la suppression du français dans le programme d'enseignement primaire et secondaire, l'avenir de la langue française au Rwanda n'est pas assuré.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARNOUX, Alexandre (1947). *Les Pères Blancs aux Sources du Nil (Ruanda)*. Namur : Collection Lavigerie, Grands Lacs.

Institut de recherche sur l'avenir du français (IRAF). *La langue française au Rwanda 1985*. IRAF.

LEWIS, P. (dir.) (2009). *Ethnologue : Languages of the World* (16^e éd).

Ministère des Finances et de la Planification économique (MINECOFIN), Commission nationale de recensement (2005). *Caractéristiques socioculturelles de la population, analyse des données du RGPH*. MINECOFIN.

NTAKIRUTIMANA, Evariste (2000). *La langue swahili comme base de l'unification dans la région des Grands Lacs africains*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université Laval, faculté des études supérieures, Département de langues, linguistique et traduction.

NTAKIRUTIMANA, Evariste (2012). *La langue nationale du Rwanda : Plus d'un siècle en marche arrière*. Québec : observatoire démographique et statistique de l'espace francophone : Université Laval. (collection Note de recherche de l'ODSEF)

National Curriculum Development Center (NCDC) (2010). *Primary and secondary weekly time allocation*. Kigali : NCDC.